



Pour s'inscrire à un chantier international en France ou à l'étranger avec Universal View, voici les différents frais à prévoir :

1 L'adhésion à l'association est de 15€

Le/la volontaire qui souhaite partir en volontariat par l'intermédiaire de Universal View doit adhérer à l'association. Vous témoignez ainsi de votre intérêt pour les objectifs de l'association. Vous serez invité-e à participer à la vie associative et institutionnelle de Universal View.

2 Les frais d'inscriptions :
Chantier adulte à l'étranger : 65 euros

3 Les frais de transport et l'organisation du voyage sont à la charge du volontaire.

4 Frais de participation :
Ces frais sont mentionnés sur le descriptif du projet. L'hébergement, la nourriture, la coordination du chantier sont assurés par l'organisation d'accueil.

5 Assurance :
Obligatoire pour tout chantier à l'étranger. Fournir un justificatif de votre assurance "accident-rapatriement"

6 Visa :
1 visa est nécessaire pour entrer dans certains pays. Renseignez-vous avant de partir.

7 Règlement des frais :
Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de Universal View , en 2 étapes :
1- L'adhésion (encaissée à réception de votre fiche d'inscription)
2- Les frais d'inscription + les frais de participation (encaissés si vous obtenez une place sur le chantier)

Les dossiers reçus (papier ou en ligne) sans le règlement ne seront pas traités.

 Des aides (bourses de mobilité, etc...) existent : Renseignez-vous auprès de votre commune, département, région, etc...

Participer à un chantier :
Combien ça coûte ?